

A RETENIR CETTE SEMAINE

Oïdium : Premiers symptômes sur grappes vus au vignoble. Pression modérée à élevée _____ p 2

Mildiou : Très rares nouvelles taches au vignoble. Situation calme _____ p 2

Tordeuses : En attente du début de vol de la 2ème génération _____ p 3

Botrytis : Mesures prophylactiques _____ p 3

Note nationale « abeilles » : Consultable sur le site de la DRAAF Grand Est _____ p 3

STADES PHENOLOGIQUES



Fin fleur.

La floraison a progressé de manière continue et modérée depuis la semaine dernière.

Elle est maintenant achevée pour les Chardonnay et les Pinot noir, et le stade nouaison est proche.

Le Meunier suit avec un peu de décalage.

Chardonnay et Pinot noir : stade 25 « fin fleur ». Stade 27 « nouaison » en parcelles précoces.

Meunier : stade 21 « 25 % des capuchons tombés » à stade 23 « pleine fleur ». De rares parcelles tardives encore au stade 19 « début fleur ».

La date de pleine fleur sera précisée dans le prochain bulletin.

Le développement végétatif actuel conserve deux semaines d'avance par rapport à la moyenne décennale 2010-2019.

OÏDIUM

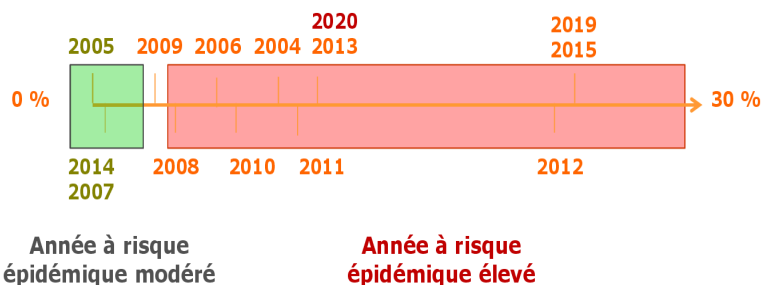
1.1 Situation

La surveillance sur feuilles est terminée. Les données obtenues ont permis de calculer un indicateur de risque épidémique à la floraison. Celui-ci place 2020 comme une année à pression modérée à élevée.

Sur les parcelles du réseau, un peu plus de 17 % des Chardonnay sont concernés par de l'oïdium sur feuilles (contre 13 % la semaine dernière). Pour information, l'année dernière, à stade phénologique équivalent, 33 % de parcelles étaient concernées.

Indicateur régional "feuilles" stade 21 "début floraison" (Echelle E&L)

Proportion de parcelles de Chardonnay avec symptômes sur feuilles
(réseau Magister, environ 200 parcelles Chardonnay)



A partir de cette semaine, les observations sur grappes prennent le relais des observations sur feuilles. Pour l'instant, de l'oïdium sur grappes a été vu dans une seule parcelle du réseau (soit moins de 1 % des parcelles du réseau).

1.2 Analyse du risque

Les inflorescences sont toujours dans une période de grande sensibilité (période floraison-nouaison).

Soyez vigilants, notamment dans les parcelles présentant déjà des symptômes, ainsi que dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oïdium.

Le risque oïdium reste la priorité à ce stade de la campagne.

MILDIOU

1.1 Situation

Quelques nouvelles sorties de taches sur feuilles sont observées en ce début de semaine. Elles correspondent aux pluies du week-end de l'ascension.

Au vignoble, la situation reste toujours très calme. La plupart des signalements se situent toujours à l'ouest d'une ligne Epernay-Reims.

Au niveau des parcelles du réseau, 2 % des parcelles sont actuellement concernées par la présence de mildiou sur feuilles. A titre de comparaison, l'année dernière, à stade phénologique équivalent, presque 40 % des parcelles du réseau étaient concernées sur feuilles.

Actuellement, il n'y a plus aucun cycle de mildiou en cours d'incubation. Des pluies sont annoncées à partir de demain. D'après les abaques, les sorties de taches liées à ces futurs épisodes pluvieux sont attendues à partir de la fin de la semaine prochaine.

1.2 Analyse du risque

L'EPI (état potentiel infectieux) reste faible à moyen.

Restez vigilants. Surveillez la météo. La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.

Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont la pousse de la vigne, les cumuls d'eau, l'état sanitaire de la parcelle, et les prévisions de pluie.



TORDEUSES DE LA GRAPPE

1.1 Situation

Le suivi des glomérules est terminé. Au bilan, en 1^{ère} génération (G1), 6 % des parcelles du réseau SBT ont été concernées par la présence de glomérules, majoritairement en zones non confusées. L'année 2020 se situe donc parmi les années à pression G1 très faible, comme l'année dernière.

Le réseau de piégeage pour le suivi des tordeuses de la 2^{ème} génération (G2) sera opérationnel dès la fin de cette semaine. Dès que le vol aura débuté, une surveillance spécifique se mettra en place sur les différents réseaux pour repérer les premiers œufs.

1.2 Analyse du risque

Aucun risque G2 pour le moment.



Chenille de cochylis.

BOTRYTIS

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant ...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

NOTE NATIONALE « ABEILLES »



Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires



1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
3. Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Pour plus d'informations : http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_2018_v12_def_cle817a9c-1.pdf

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE
DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES
DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agric-
ulture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt, DRAAF (SRAL).

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 - courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Claire COLLOT - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Tél : 03 83 96 85 02 - courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez vous ici

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

